



## Ligue Poitou-Charentes

### Compte rendu du Bureau Du lundi 16 mars 2015 À La Crèche

Membres du bureau présents : J. Aymé, S. Gourdon, P. Henri, T. Bonnet et H. Moinet (représentants du CD86),  
A. Salmon, C. Salmon, F. Watrin  
Excusés : T. Godeau, E. Ferchaud, F. Laurantin, F. Dussauze  
Invités : G. Braud, S. Girardeau, Michel Sabathé  
Assiste : V. Franchineau

#### **Ouverture par le président Jack Aymé :**

Une minute de silence est observée afin de rendre hommage aux sportifs et membres de l'équipe de tournage disparus lors du tragique accident d'hélicoptère survenu en Argentine le 9 mars dernier.

- Tour de table

Jack Aymé souhaite la bienvenue à Héléna Moinet et Thomas Bonnet représentant le CD86, et propose un tour de table afin que chacun se présente.

- FFBB

La ligue a reçu des banderoles et des kakémonos concernant l'Eurobasket 2015. Ils seront transmis aux CD selon les besoins pour les clubs de championnat de France.

La signature du BPJEPS section basket doit être effectuée en mai au CREPS.

- Zone Ouest

La réunion de zone « fédérale » est prévue le samedi 21 mars 2015 à La Roche sur Yon. Jack Aymé, François Watrin et Patrick Henri y assisteront. Ils assisteront également à la réunion de zone des présidents de ligue l'après midi.

#### **FFBB : Alain Salmon et Jack Aymé**

- Comité directeur fédéral du 7 mars 2015

Un hommage a été rendu à Alain Gilles.

Le statut d'intérêt général dans les clubs est en cours d'élaboration.

Le trophée des super champions de ligue est créé et sera mis en place dès la saison 2015-2016.

Un comité de coordination national et régional (un par ligue) vont être créés suite à la réforme des territoires. Ils se réuniront une fois par mois.

Les nouveaux championnats de France U13, U15, et inter région U17 et U20 ont été validés ; cependant celui des U18 CDF étant plus complexe, il reste en cours d'élaboration.

Les nouvelles règles de jeu ont été présentées par la DTBN notamment concernant les directives pour le jeu rapide.

Il est précisé que le Président de la FFBB offre à chaque président de ligue et de comité départemental 2 places pour assister aux demi-finales et finale de l'Eurobasket 2015.

Suite à cette décision le président de la ligue propose que la ligue offre 2 places à chaque élu et aux salariés pour assister au 1/8 finale le 12 septembre 2015 à Lille. Après discussions, la proposition est soumise au vote (Pour : 6 ; Abstention : 0 ; Contre : 0). Un courrier mail sera envoyé à chacun par le président de la ligue.

## CRO : François Watrin

- Référentiel

Suite à de nombreux arrêts il ne reste plus qu'une candidate : Estelle Juteau.

A l'heure actuelle, il n'y a aucun candidat pour la saison prochaine.

Il est noté une diminution et des abandons en cours mais qui n'ont aucun lien avec la charte de l'arbitrage.

- Réunion avec les CDO

La prochaine réunion est programmée le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015.

- Charte de l'arbitrage

Une fiche préparatoire doit être préparée et envoyée aux comités départementaux.

La mise en application informatique est prévue pour le 30/06/2015.

- Désignations

15 matchs sont sans désignation pour le weekend de Pâques (cause : championnat de France, indisponibilités...).

## SPORTIVE : Stéphane Girardeau

- Trophée coupe de France

2 clubs sont qualifiés pour les ¼ de finale : Union Argentonnaises Thouars Basket 79 et USV Ré Basket.

- Rencontre n°1736 U17M22P du 14/02/2015 – Neuville / Pouzioux-Vouneuil

Cette rencontre qui devait se disputer le 7 mars suite à la décision du dernier bureau n'a pas eu lieu. Le bureau a de nouveau été saisi de ce dossier et après discussions il a été décidé que cette rencontre sera reporté au 25 avril 2015 après vote du bureau (Pour : 4 ; Contre : 1 ; Abstention : 1).

Un courrier doit être envoyé au club de Neuville et aux arbitres.

Un délégué sera nommé sur cette rencontre et ses frais de déplacements seront à la charge de Neuville.

- Rencontre n°1078 U17F12P du 21/03/2015 – Nord Bocage Basket / IE Cerizay CO

Un délégué de la ligue doit être désigné sur cette rencontre.

- Open féminin RF1

Le CD79 doit informer la ligue du lieu de l'Open féminin RF1 avant le 31 mars.

- Tournoi montées et descentes RF2 et RF3

Le CD16 doit informer la ligue du lieu du tournoi du 10 mai.

## FINANCES : François Dussauze

Evolution des licenciés de date à date :

| Etat des licences au 16 mars 2015 |        |       |        |       |        |         |
|-----------------------------------|--------|-------|--------|-------|--------|---------|
|                                   | Ligue  | CD16  | CD17   | CD79  | CD86   | FFBB    |
| 2013-2014                         | 12 051 | 2 170 | 4 150  | 3 011 | 2 720  | 498 584 |
| 2014-2015                         | 11 977 | 2 172 | 4 082  | 3 013 | 2 710  | 508 611 |
| Ecart                             | -74    | 2     | -68    | 2     | -10    | 10 027  |
| %                                 | -0,62% | 0,09% | -1,67% | 0,07% | -0,37% | 1,97%   |

Un impayé sur le pôle est suivi en collaboration avec le comité départemental concerné.

## **TECHNIQUE : Gérald Braud**

- Championnats jeunes région

La CT présente le cahier des charges remis à jour pour les U13, U15 et U17 concernant la saison 2015-2016. Après discussions, le bureau valide l'ensemble des documents présentés qui seront soumis au comité directeur d'avril.

En ce qui concerne les U17, il faudra être vigilant sur la composition géographique des poules.

- Statut de l'entraîneur

Les modifications de certains articles et ajouts relatifs aux dispositions financières sont validés par le bureau. L'article 9 doit être revu et présenté au comité directeur d'avril. L'ensemble de ces modifications seront soumises au comité directeur d'avril pour validation.

- Tournoi Inter Ligue

Le TIL de Ploufragan s'est bien déroulé.

Concernant les résultats, les féminines terminent premières, ce qui est une très grande performance quand on connaît la valeur des adversaires.

Pour les garçons, le tournoi fut plus difficile, ils terminent troisième.

- Challenge Benjamins

Les 2 qualifiés pour la finale à Paris sont Bonet Margot (club de La Jarrie) et Métois Sacha (club du Stade Poitevin). Ils seront accompagnés d'Alain Pignoux.

- Tournoi Inter Comités au CREPS

La ligue remercie le CD86 pour cette belle organisation et la réussite de cette manifestation.

Les équipes masculines et féminines de la Charente Maritime se sont brillamment qualifiées pour les finales de la Zone Ouest qui se dérouleront le week-end de Pâques à Boyardville.

- TIC de Zone

La préparation à cette grande manifestation qui réunira 120 participants est quasiment achevée. La plaquette a été remise à la ligue. Rendez-vous est pris les 4/5/6 avril sur le magnifique site de Boyardville.

## **CSR : Michel Sabathé**

Michel Sabathé présente les différentes modifications des statuts et règlements intérieurs. Après discussion, le bureau valide les documents présentés. Puis il présente les modifications relatives à nos règlements des championnats notamment suite aux modifications du statut de l'entraîneur, des championnats jeunes et des championnats RF1 et RF2. Après discussion, l'ensemble des documents est validé par le bureau.

Patrick Henri doit préparer un courrier à envoyer aux clubs de RF1, RF2 et RF3 concernant les modifications apportées à l'article 69-Montées et descentes.

Il est rappelé que la licence de la saison précédente avec photo est acceptée uniquement pour les tournois qualificatifs jeunes.

Il est convenu que l'ensemble des documents présentés au bureau par la commission technique et la CSR seront communiqués aux élus de la ligue pour lecture le 23 mars. Ceux-ci devront faire part de leurs remarques éventuelles par mail au secrétariat de la ligue avant le 30 mars.

Seuls les principaux points de ces documents ainsi que les éventuelles remarques reçues au secrétariat de la ligue seront évoqués lors du comité directeur d'avril.

## **SECRETAIRE GENERAL : Patrick Henri**

Patrick Henri rappelle au CD16 qu'aucun dossier n'a été ouvert concernant la 4<sup>ème</sup> faute technique de Jutan Emmanuel. Alain Salmon se renseigne auprès des services juridiques fédéraux pour s'assurer quelle est l'instance qui doit ouvrir le dossier disciplinaire. A ce sujet, il est rappelé qu'un dossier disciplinaire doit être systématiquement ouvert pour tout joueur ou entraîneur qui aura reçu 4 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport ; selon le même principe, un nouveau dossier disciplinaire sera ouvert à la 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> faute etc.

## **TOUR DE TABLE**

CD 16 : Cathy Salmon s'est rendu à la FFBB le vendredi 20/02/2015. Suite à cette visite, elle a obtenu des informations sur le centre génération basket en partenariat avec GRDF (la structure s'engage sur 365 jours à faire 2 semaines d'accueil de jeunes ; dotation de la part de GRDF).

CD17 : Sylvette Gourdon souligne qu'il n'y a pas d'enseigne sur le bâtiment de la Ligue. Une étude est en cours pour une mise en place en avril-mai.

CD 79 : RAS

CD86 : RAS.

Jack Aymé rappelle aux élus d'envoyer avant le 31 mars au secrétariat de la ligue leur réponse concernant la venue de Jean-Pierre Siutat.

Il demande à Gérald Braud et Alain Salmon s'ils peuvent participer à la réunion de pré-rentree du pôle au Creps le dimanche 19 avril à 15h00. Il doit également contacter le conseil régional pour les inviter à cette réunion.

### **RECAPITULATIF DES TACHES A EFFECTUER**

- Préparer et envoyer une fiche préparatoire aux comités départementaux (François Watrin)
- Envoyer un courrier au club de Neuville et aux arbitres concernant le report de la rencontre n°1736 U17M22P au 25 avril 2015 (Stéphane Girardeau et François Watrin)
  - Nommer un délégué sur la rencontre n°1736 U17M22P Neuville Pouzioux (Stéphane Girardeau)
  - Déterminer un délégué sur la rencontre n°1078 U17F12P du 21/03/2015 – Nord Bocage Basket / IE Cerizay CO (Stéphane Girardeau)
  - Informer la ligue du lieu de l'Open féminin RF1(CD79)
  - Informer la ligue du lieu du tournoi du 10 mai (CD16)
  - L'article 9 du statut de l'entraîneur doit être revu et présenté au comité directeur d'avril (Gérald Braud)
  - Préparer un courrier à envoyer aux clubs de RF1, RF2 et RF3 concernant les modifications apportées à l'article 69-Montées et descentes (Patrick Henri)

Le Président  
J. Aymé

Le Secrétaire Général  
P. Henri

**PROCHAIN COMITE DIRECTEUR  
LUNDI 13 AVRIL 2015  
A 19H15 A LA CRECHE**

## ANNEXES

| Commission des Officiels - Le Contrôle des absences au 16/03/2015 |            |                         |                           |   |                   |        |  |
|---|------------|-------------------------|---------------------------|---|-------------------|--------|--|
| CD  | Date match | Nom Prénom de l'arbitre | N° rencontre et catégorie | Equipe A / Equipe B                                     | Club de l'arbitre | AE ANE | Amende ou motif                                  |
| 17  | 15/02/2015 | VARAILLAS Thimotée      | RF2-222                   | St Rogation - Royan                                     | US Beaune BB      | AE     | Vacances   |
| 17  | 15/02/2015 | GENDRE Pierre           | RF1-90                    | PMBC - Stade Poitevin                                   | AB Pays Rochelais | AE     | convocation sur retour de designations           |
| 79  | 14/02/2015 | CARRASSET Thierry       | RM3-748                   | Chauvigny - Montamisé                                   | St Maixent        | AE     | Travail  |
| 79  | 14/02/2015 | GUILBAUD Lucie          | RM2-619                   | Soyaux - IE Ouest Charente                              | AS Niort          | AE     | Attente certificat médical                       |
| 79  | 15/02/2015 | BEAUFAY Charly          | RF2-221                   | Bressuire - St Yrieix                                   | Parthenay BB 79   | AE     | Travail  |
| 86  | 14/02/2015 | BOUTIN Hugo             | U17F2-1103<br>U17M1-1705  | IE La Couronne - BP Argenton<br>IE La Couronne - Saujon | CEP Poitiers      | AE     | Reprendre sur Poitiers                           |
| 86  | 14/02/2015 | GOINEAU Antoine         | RF1-85                    | St Varent - La Couronne                                 | Pays Mélusin BC   | AE     | Indispo samedi soir                              |
| 86  | 15/02/2015 | GOINEAU Antoine         | RF2-217                   | P2B 79 - Pouzioux                                       | Pays Mélusin BC   | AE     | Modif CRO suite changement jour rencontre joueur |

| Commission Sportive - Le Point par journée au 16/03/2015 |            |   |              |                    |            |                      |                  |           |
|--|------------|---|--------------|--------------------|------------|----------------------|------------------|-----------|
| CS CSJ   | Date Match | Motif   | N° Match     | Personne concernée | N° licence | Club                 | Autres remarques | Débit     |
| CSJ  | 15/02/2015 | Résultat non saisi ou saisi en retard                     | U17M2 1734   |                    |            | VILLENEUVE LS        | Saisi à 21h25    | 25,00 €   |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | RF1 89       | BAUDRY C           | VT951841   | BRESSUIRE            | 1ère             |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | RF2 218      | USARCH A           | VT840588   | ST MAIXENT           | 1ère             |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | RF2 218      | GABORIAU O         | VT840616   | ST MAIXENT           | 2ème             | 55,00 €   |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | RM1 484      | BAMBARA B          | VT771374   | AYTRE                | 1ère             |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | RM1 484      | MAROT D            | VT830819   | RUPELLA BASKET 17    | 1ère             |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | RM1 489      | ANDRE A            | VT830371   | POITIERS CEP         | 1ère             |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Banc                                      | RM1 489      |                    |            | POITIERS CEP         |                  |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | RM2 617      | MAILLET M          | VT780311   | PAYS MELUSIN BC      | 1ère             |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | RM3 748      | SEGUIN D           | VT900090   | MONTAMISE            | 1ère             |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | RM3 751      | AUBIN T            | VT930135   | AIFFRES              | 1ère             |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Banc                                      | RM3 751      |                    |            | AIFFRES              |                  |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Banc                                      | RM3 751      |                    |            | IE PAYS ROCHEFORTAIS |                  |           |
| CSJ  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | U17F1 1073   | BANANI J           | BC983163   | ST ROGATIEN          | 2ème             | 55,00 €   |
| CSJ  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | U17M1 1704   | BELLANGER V        | BC990029   | RUPELLA BASKET 17    | 1ère             |           |
| CSJ  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | U17M2 1434   | MELIN K            | BC989599   | AS NIORT             | 1ère             |           |
| CSJ  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | U13F2 1207   | NELHOMME E         | BC040110   | STADE POITEVIN       | 1ère             |           |
| CSS  | 15/03/2015 | Dérogation tardive  | RF3 306      |                    |            | LA FORET/SEVRE       |                  | 65,00 €   |
| CSS  | 15/02/2015 | Dérogation tardive  | U13M2 1864   |                    |            | SAINTES              |                  | 65,00 €   |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Banc                                      | RF2 220      |                    |            | LA JARRIE            |                  |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Manager                                   | RF2 222      | GUIGNOUARD P       | VT860756   | ST ROGATIEN          | 1ère             |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Défaut de licence   | RF3 302      | PUAUD Maëva        | BC990044   | LA FORET/SEVRE       | Q. 11/09         | 37,70 €   |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | RM2 618      | GERMON E           | VT890118   | NEUVILLE             | 2ème             | 55,00 €   |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | RM2 618      | DRAPEAU JP         | VT800405   | NEUVILLE             | 1ère             |           |
| CSS  | 15/02/2015 | Faute Technique Joueur                                    | RM2 618      | SAID AHAMADA D     | VT921714   |                      | 3ème (1ère FD)   | 55,00 €   |
| CSJ  | 15/02/2015 | Retard feuille de marque (non reçue au 17/02 avant 12h00) | U15M1, U13M1 |                    |            | TASDON LR            |                  | 25,00 €   |
| CSS  | 15/02/2015 | Forfait tardif contre St Maixent                          | RM3 749      |                    |            | TASDON LR            |                  | 218,00 €  |
| CSS  | 15/02/2015 | Rbt frais de déplacement suite forfait contre St Maixent  | RM3 749      |                    |            | TASDON LR            |                  | 192,24 €  |
| CSS  | 15/02/2015 | Rbt frais de déplacement suite forfait de Tasdon          | RM3 749      |                    |            | ST MAIXENT           |                  | -192,24 € |
| CSJ  | 08/02/2015 | Forfait tardif contre Stade Poitevin                      | U13F2 1204   |                    |            | PAYS MELUSIN BC      |                  | 110,00 €  |
| CSJ  | 22/02/2015 | Résultat non saisi ou saisi en retard                     | U13F1 1187   |                    |            | AIFFRES              | Non saisi        |           |
| CSJ  | 15/03/2015 | Dérogation tardive  | U13M2/U13F2  |                    |            | LA COURONNE          |                  | 65,00 €   |

## Commission sportive

☞ Les clubs ont été informés que l'E-marque sera obligatoire sur tous les championnats régionaux pour la saison 2015-2016.

☞ Trophées Joëlle Guignard et Michel Chateau le dimanche 7 juin à Argenton les Vallées (Basket Pays Argentonnais)

☞ Tournoi masculin des seconds des départements à Cerizay le dimanche 7 juin 2015

☞ Tournoi des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> RF2 et 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> RF3 le dimanche 10 mai en Charente. Le vainqueur participera au championnat RF2 2015-2016

☞ Rencontre U17M Neuville / Pouzioux Vouneuil

Suite au retard des officiels de la table de marque, la rencontre prévue le 14 février n'a pas eu lieu et a été reportée au samedi 7 mars.

Pouzioux Vouneuil a déclaré forfait. Le dossier est de nouveau soumis au bureau.

☞ Coupe de France U17NF n° 6 Mondeville /Stade Poitevin

Stade Poitevin a déclaré forfait

☞ Trophée coupe de France

USV Ré Basket et ATB79 qualifiés pour les Quart de Finale

☞ **Les engagements des équipes pour le Trophée Coupe de France saison 2015/2016** sont à adresser avant le 30 mars au secrétariat de la Ligue.

☞ Récapitulatif des fautes techniques par équipes :

RM1 : AS Niort : 7 Fautes - Parthenay BB 79 : 7 Fautes - La Rochelle Rupella : 7 Fautes RM2 : IE Ouest

Charente : 6 Fautes

RM3 : St Maixent : 9 Fautes - Aiffres : 8 Fautes

Les clubs ont été prévenus

Le président de la Commission Sportive

Stéphane Girardeau

## Commission Technique Régionale - Compte rendu d'activité –

Bureau du 16 Mars 2015

### Propositions pour la saison 2015-2016 :

#### Cahier des charges pour les Championnats Régionaux Jeunes :

- **U13** : Pas de changement sur la formule précédente

Une première phase de 2 divisions à 6 équipes.

Une seconde phase avec une Div1 à 6 équipes et une Div2 à 8 équipes avec une accession des 2 meilleures équipes retenues sur tournoi en décembre entre les 1<sup>ers</sup> des championnats départementaux.

Adaptation des règles d'arbitrage pour favoriser le jeu rapide : l'arbitre ne touche plus le ballon sur les violations.

- **U15** : Pas de changement dans la formule avec 2 Divisions à 6 équipes

Une accession par tournoi entre les 1<sup>ers</sup> des championnats départementaux en fonction du nombre de places proposées pour le championnat Inter-Régional  
Saison 2015-2016 : 1 place en U15M et 1 place en U15F

- **U17** : même formule que le cahier des charges U15

**Remarque** : si ces cahiers des charges restent un moyen d'afficher une visibilité sur les formules de championnats proposées, il n'en reste pas moins que leur cohérence reste sensible à la conjoncture des licenciés dans ces catégories notamment chez les U13F et U17F répertoriées cette saison.

### Statut de l'entraîneur

Propositions des dispositions financières relatives au statut de l'entraîneur (article 14-3):

| Article 14-3 Pénalités (statut de l'entraîneur)   | Pénalité due                  |                               |
|---|-------------------------------|-------------------------------|
| Non-conformité de la feuille d'engagement ou déclaration tardive : la feuille d'engagement ne correspond pas aux situations recensées sur les feuilles de match | Sur chaque match mis à défaut | Voir dispositions Financières |
| Non-conformité du diplôme détenu par l'entraîneur   | Sur chaque match mis à défaut | Voir dispositions Financières |
| Absence de l'entraîneur déclaré sur le match (après la prise en compte du nombre d'absences tolérées)   | Sur chaque match mis à défaut | Voir dispositions Financières |
| Changement d'entraîneur : dès le 2 <sup>ème</sup> changement d'entraîneur chaque changement d'entraîneur sera imputé  | En fin de saison              | Voir dispositions Financières |
| Défaut de revalidation d'un des entraîneurs ayant été déclaré par le groupement sportif   | En fin de saison              | Voir dispositions Financières |

| Article 15 Frais de stage (statut de l'entraîneur) |   |
|--|---|
| 15-1 Entraîneurs concernés par le statut           | A l'inscription de l'équipe (Voir dispositions Financières) |
| 15-2 Entraîneurs non concernés par le statut       | Facturation des frais de restauration                       |